

## HISTOIRE-GEOGRAPHIE – CLASSES DE 3<sup>e</sup> C

**Chers parents**, vous trouverez ci-dessous du travail d'**HISTOIRE** pour votre enfant pour une durée de 2 semaines.

**Les activités se font à partir des documents donnés ici.**

Les principales compétences travaillées sont :

- PRATIQUER DIFFERENTS LANGAGES
- ANALYSER ET COMPRENDRE UN DOCUMENT
- SE REPERER DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

**Cher élève**, sur la page suivante, tu trouveras les consignes à suivre pour réaliser les activités d'**HISTOIRE** à la maison.

Nous te demandons de faire les activités (*du mieux que tu pourras*), sur des feuilles (**1 feuille par activité**).

Tu rangeras ensuite les feuilles dans ton cahier d'histoire-géographie.

Si c'est possible pour toi, tu peux **envoyer ton travail par Pronote** ou par **mail** à l'adresse suivante : **[brice.humbertclaud@gmail.com](mailto:brice.humbertclaud@gmail.com)**, ou par **WhatsApp au 90.91.33**. Dans ce cas, tu peux prendre en photos ton travail et l'envoyer en pièce jointe.

Si tu n'as aucune connexion internet, **garde précieusement ton travail**. Il sera corrigé et revu en classe plus tard.

**En attendant, prend bien soin de toi en restant à la maison, et à bientôt...** 😊

M. Humbertclaud

Les élèves travaillent sur le chapitre d'**HISTOIRE** intitulé  
« **Des décolonisations à la naissance de nouveaux Etats** »

et sur un **SUJET DE BREVET** (pour s'entraîner)

Ce travail est divisé en 4 activités.

### **REMARQUES :**

- Les activités ont été divisées en plusieurs parties, afin de mieux répartir ton temps de travail.
- Les durées de travail sont indicatives. Certains élèves mettront moins de temps, d'autres peut-être un peu plus.
- Pour ceux qui disposent d'une **connexion internet**, il est important de rendre les travaux aux dates indiquées afin qu'ils puissent être corrigés et renvoyés rapidement.
- Pour ceux qui n'ont **pas de connexion internet**, le travail sera corrigé et revu lors du retour au collège.

### **CALENDRIER DE TRAVAIL :**

Activité	Durée du travail	A faire le ...	A rendre pour le ...
<b>SEMAINE 1</b> (1h30 de travail)			
<b>ACTIVITE 1 : L'exemple des Nouvelles-Hébrides</b> - Partie A : Questions 1 à 4 - Partie B : Questions 5 à 8 - Partie C : Questions 9 à 12	<b>1h30</b> 30 mn 30 mn 30 mn	<b>Vendredi 10 septembre</b>	Samedi 11 septembre
<b>SEMAINE 2</b> (4h00 de travail)			
<b>ACTIVITE 2 : Développement construit</b>	<b>1h</b>	<b>Lundi 13 septembre</b>	Mardi 14 septembre
<b>ACTIVITE 3 : Le temps des décolonisations</b> - Questions 1 à 4 - Question 5 à 11	<b>1h</b> 30 mn 30 mn	<b>Mardi 14 septembre</b>	Mercredi 15 septembre
<b>ACTIVITE 4 : Sujet de Brevet (entraînement)</b> - Exercice 1 - Exercice 2 - Exercice 3	<b>2h</b> 40 mn 1 heure 20 mn	<b>Mercredi 15 septembre</b> <b>Jeudi 16 septembre</b> <b>Vendredi 17 septembre</b>	Lundi 20 septembre

## ACTIVITE 1 : LE TEMPS DES DECOLONISATIONS *durée 1 heure 30*

- Sur une feuille, écris en rouge et encadre le titre du chapitre : « H5 : Des décolonisations à la naissance de nouveaux Etats (1945-1980). »
- Sautte une ligne et écris en rouge le titre de la partie 1 : « I- L'exemple des Nouvelles-Hébrides »
- Réponds aux questions 1 à 12 (sous les documents) en utilisant les documents.

**DOCUMENT 1** : Le **condominium des Nouvelles-Hébrides** était une colonie située sur le territoire de l'actuel Vanuatu, du 2 décembre 1907 à son indépendance le 30 juillet 1980. Les Nouvelles-Hébrides étaient sous domination de deux pays car l'un et l'autre des deux pays refusaient d'abandonner l'archipel. En outre, cette double domination est la conséquence du rapprochement entre les deux pays pour contrer la montée en puissance de l'empire allemand dans le Pacifique au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette domination a pris fin avec l'indépendance des Nouvelles-Hébrides en 1980. L'État nouvellement créé prit alors le nom de Vanuatu.

D'après Wikipedia, consulté le 7 août 2019

### **DOCUMENT 2 : Timbre des Nouvelles-Hébrides (1969)**



En 1945, après la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, la **France est affaiblie**. Dans ce contexte, les colonies françaises et anglaises réclament leur indépendance.

**DOCUMENT 3** : Pendant la colonisation, le principal constat est celui d'inégalités croissantes entre les autochtones\* (95% de la population) et les colons européens (5% de la population).

Ainsi, les Européens peuvent acquérir facilement des terres, car ils ont la protection de la police coloniale pour faire face à la résistance des autochtones. Ces terres sont souvent mal acquises, avec un prix d'achat plus bas que la valeur réelle. De plus, les autochtones ne possèdent aucune nationalité (ni française, ni anglaise) et n'ont pas de passeport, ce qui leur interdit de voyager à l'étranger. Au milieu des années 1960, le leader du parti indépendantiste *Nagriamel* se prononce contre l'acquisition toujours plus importante de terres par des compagnies européennes sur l'île de Santo, car il considère que ce sont des terres indigènes. Il veut aussi un retour à la vie traditionnelle.

Mais les gouvernements européens ne sont pas prêts à reconnaître la Coutume des autochtones. Les lois que doivent respecter les autochtones ne tiennent compte d'aucun élément du droit coutumier. En 1971, l'Association culturelle des Nouvelles-Hébrides revendique des droits pour le peuple des Nouvelles-Hébrides. Cette association devient le *Parti National des Nouvelles-Hébrides (PNNH)* et il engage une lutte pour réclamer certaines terres occupées par des colons, le respect de la Coutume, mais aussi l'indépendance du territoire ; d'autant que d'autres colonies anglaises ont obtenu leur indépendance en 1970 (Fidji, Tonga).

D'après Morsen Mosses, *La transition constitutionnelle au Vanuatu*, 2018

\***Autochtones** = Personne qui vit sur son lieu d'origine

### **DOCUMENT 4 : Des colons européens lors d'un cocktail à Port Vila, le 20 juin 1980**



### **DOCUMENT 5 : Un village sur l'île de Santo dans les années 1980**



**DOCUMENT 6** : En 1971, une pétition est envoyée à l'ONU par le *PNNH* pour réclamer l'indépendance. Le Royaume-Uni est prêt à accorder l'indépendance dès les années 1960, mais La France s'y oppose, craignant que l'indépendance des Nouvelles-Hébrides encourage la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie à réclamer leur indépendance aussi. A plusieurs reprises, la France et le Royaume-Uni ont pensé créer deux Etats : un Etat avec les habitants anglophones et un Etat soutenu par la France avec les habitants francophones. Aucun accord ne sera trouvé pour la création de ces deux Etats. A partir de 1973, les colons français créent leurs propres partis politiques et manifestent contre l'indépendance.

En 1975, les gouvernements français et anglais acceptent d'organiser des élections pour élire une assemblée. Les partis indépendantistes remportent de nombreuses voix mais pas la majorité. Ces partis continuent de négocier avec les gouvernements coloniaux. Mais des tensions apparaissent et forcent les gouvernements coloniaux anglais et français à dialoguer avec les indépendantistes du parti *Vanuaaku Paty* qui proclament la création d'un drapeau de l'indépendance, la création d'un Gouvernement provisoire et une campagne de désobéissance civile (refus d'obéir aux autorités française et anglaise).

Pour éviter des violences, un accord est trouvé pour obtenir l'indépendance, et en 1978 est rédigée la Constitution du Vanuatu. La population est en majorité favorable à l'indépendance.

En 1979, la France et le Royaume-Uni acceptent cette Constitution, et le principal parti indépendantiste remporte les premières élections au suffrage universel. Il demande alors l'indépendance. Cependant, les francophones refusent que les anglophones forment seuls un gouvernement et certaines îles décident de se rebeller avec le soutien de la France. Des militaires français et anglais se rendent sur place pour éviter des violences.

Toutefois, l'indépendance est obtenue le 30 juillet 1980 : Les Nouvelles-Hébrides deviennent la République du Vanuatu. Le nouvel Etat demande alors à l'armée de Papouasie-Nouvelle-Guinée d'intervenir pour ramener l'ordre. La rébellion cesse le 30 août 1980. 3600 Mélanésiens sont emprisonnés et plus de 2000 Français sont expulsés du pays.

D'après Sarah Mohamed-Gaillard, « Du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides au Vanuatu : deux métropoles pour une indépendance », dans le *Journal de la Société des Océanistes*, 2011

**DOCUMENT 7 : Timbre du Vanuatu (1985)** édité pour le 4<sup>e</sup> anniversaire de l'admission du pays à l'ONU



**DOCUMENT 8** : Après l'indépendance, les relations entre le Vanuatu et la France ont été très tendues. Le pays, voulant marquer son indépendance, a même expulsé deux ambassadeurs de France.

Mais depuis les années 2000, le Vanuatu enregistre **des résultats économiques encourageants**, en raison notamment d'une forte croissance des secteurs du bâtiment et du tourisme. Toutefois, l'économie du pays reste fragile et il continue de bénéficier d'une **importante aide financière étrangère (Australie : 3 milliards de F en 2008, Union Européenne : 2,5 milliards de F entre 2008 et 2013, la Nouvelle-Zélande : 700 millions de F)**.

Une Convention de Coopération existe entre la France, la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu pour renforcer les liens entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu. Des projets sont financés dans le secteur de l'éducation. L'Agence Française de Développement a été très active au Vanuatu jusque dans les années 2000, en finançant de grands projets d'infrastructure, comme la construction d'aéroports ou du marché central de Port-Vila.

Aujourd'hui encore, ce pays figure parmi les moins développés de la région avec les Îles Salomon, Samoa, Tuvalu et Kiribati. Le revenu par habitant est de seulement 200 000 F par an, contre 1 500 000 F en Nouvelle-Calédonie.

Fait unique dans les États indépendants du Pacifique, le Vanuatu a inscrit dans sa Constitution **le français et l'anglais comme langues officielles, ainsi que le Bichelamar. Aujourd'hui 1600 Français vivent au Vanuatu sur les 250 000 habitants que compte le pays.**

D'après <https://vu.ambafrance.org> et [www.senat.fr](http://www.senat.fr)

## QUESTIONS

### A- Les revendications (30mn)

1. DOC 1 et 2 : Sous la domination de quels pays était placée cette colonie ? Depuis quand ?
2. DOC 3 : Comment est composée la population de la colonie au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ?
3. DOC 3, 4 et 5 : Quelles inégalités existe-t-il entre les colons et les autochtones ?
4. DOC 3 : Quelles sont les revendications des autochtones ?

### B- Le déroulement de la décolonisation des Nouvelles Hébrides (30mn)

5. DOC 6 : Pourquoi dans les années 1960, la France refuse-t-elle d'accorder l'indépendance aux Nouvelles-Hébrides ?
6. DOC 3 et 6 : Quels sont les camps qui s'opposent dans les années 1970 ?
7. DOC 3 et 6 : Comment agissent les indépendantistes ? Cite au moins 3 moyens d'action.
8. DOC 1 ou 6 : A quelle date la colonie devient-elle indépendante ? Quel nom choisit-elle ?

### C- La construction d'un État indépendant (30mn)

9. DOC 6 : Comment sont évitées les violences en 1980 entre indépendantistes anglophones, francophone et anti-indépendantistes ?
10. DOC 7 et 8 : Quels sont les indices qui montrent que le nouvel Etat veut affirmer son indépendance dans les années 1980 ?
11. DOC 8 : Résume en une ou deux phrases la situation économique actuelle du Vanuatu.
12. DOC 8 : Montre à l'aide de quelques exemples que le Vanuatu a encore aujourd'hui des relations avec la France.



## ACTIVITE 3 : LE TEMPS DES DECOLONISATIONS *durée 1 heure*

- Sur une feuille, écris en rouge le titre de la partie 2 : « *II- Le temps des décolonisations (1945-1980)* »
- Sautte une ligne et écris en vert le titre de la partie A : « *A- L'apparition des Etats "non-alignés"* »
- Sautte une ligne puis réponds aux questions 1 à 4. **30 minutes**

**Extrait du communiqué final de la conférence de Bandung (Indonésie), 24 avril 1955.**

**Cette conférence regroupe les dirigeants de 29 pays d'Afrique et d'Asie dont la plupart était d'anciennes colonies devenues indépendantes entre 1947 et 1955**

« 1. La Conférence afro-asiatique déclare soutenir les principes fondamentaux des droits de l'homme tels qu'ils sont définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme un but commun pour tous les peuples et toutes les Nations. La Conférence déclare appuyer totalement le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

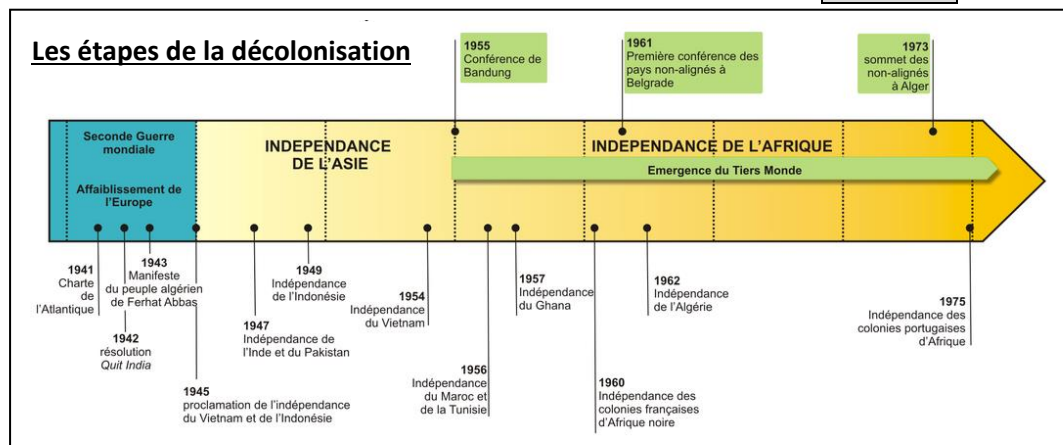
2. La Conférence afro-asiatique déplore la politique de discrimination raciales dans de vastes régions d'Afrique et dans d'autres parties du monde. Un tel comportement est une violation des droits de l'homme.

La Conférence est d'accord :

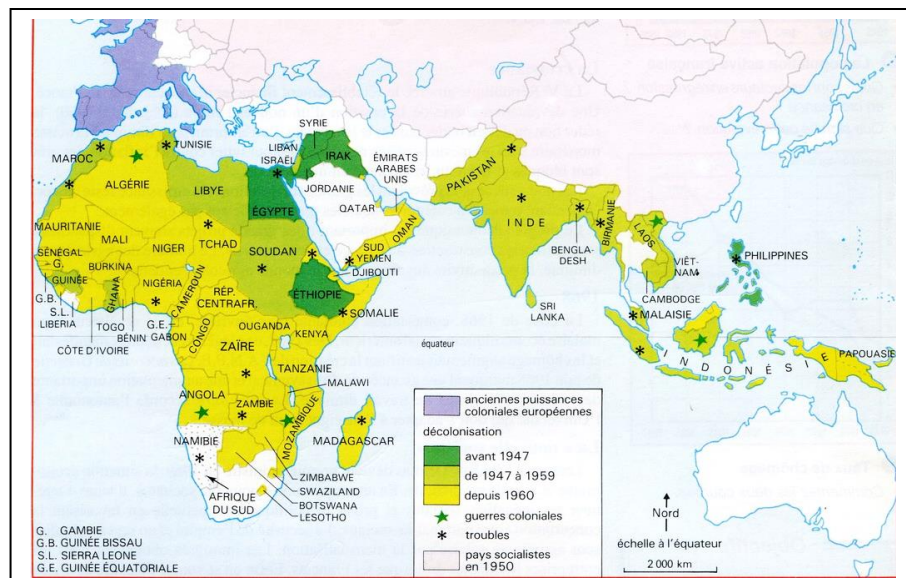
1. Pour déclarer que le colonialisme est un mal auquel il doit être mis fin rapidement.
2. Pour déclarer que la question des peuples dominés est contraire aux droits fondamentaux de l'Homme et empêche de favoriser la paix et la coopération mondiales.
3. Pour déclarer qu'elle appuie la cause de la liberté et de l'indépendance de ces peuples.
4. Et pour faire appel aux Puissances intéressées pour qu'elles accordent la liberté et l'indépendance à ces peuples. »

1. D'où viennent les pays participants à cette conférence ?
2. Que veulent-ils ? Explique la phrase soulignée.
3. Sur quoi s'appuient-ils pour réclamer cela ?
4. A qui est destiné ce texte ?

- Sautte une ligne et écris en vert le titre de la partie B : « *B- Les étapes de la décolonisation* »
- Sautte une ligne puis réponds aux questions 5 à 11 en utilisant la frise et la carte. **30 minutes**



**Carte des décolonisations**



5. Sur quel continent commencent les décolonisations ?
6. Cite un exemple de pays avec sa date de décolonisation.
7. Quel est le 2<sup>e</sup> continent à connaître des décolonisations ?
8. Cite un exemple de pays avec sa date de décolonisation.
9. Quel nom est donné à ces pays devenus indépendants ?
10. Cite un pays d'Afrique et un pays d'Asie qui ont obtenu leur indépendance après une guerre.
11. Cite un pays d'Afrique et un pays d'Asie qui ont connu des troubles (= agitations violentes) au moment de leur indépendance.

## ACTIVITE 4 : ENTRAÎNEMENT AU BREVET *durée 2 heures*

### EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS EN HISTOIRE (20 points)

Histoire – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945). La France vaincue et occupée, 1940-1944.

#### Document 1. Le réseau de résistance « Alliance ».

Pour brouiller leurs traces, les membres du réseau Alliance ne se connaissaient que sous des noms d'animaux, Aigle, [...], Rossignol, Tigre... Les Allemands les appelaient « l'Arche de Noé ».

Trois mille soldats de l'ombre, cent postes émetteurs, une liaison aérienne tous les mois avec Londres, « l'Arche de Noé » a été, selon le général de Gaulle, « l'un des premiers et plus importants services de renseignement sous l'Occupation ».

Fonctionnant sans interruption en France de 1940 à 1945, l'Arche a fourni aux Alliés des renseignements aussi précieux que l'existence des armes secrètes, l'emplacement de leurs rampes de lancement, le mouvement des escadrilles<sup>1</sup> fascistes et des ravitailleurs allemands pendant la bataille du désert, celui des U-Boot<sup>2</sup> dans l'Atlantique, la carte complète des plages du débarquement du 6 juin. Le roi George VI<sup>3</sup> a pu dire que c'était « notre plus grande organisation indépendante de renseignement opérant en France ».

Marie-Madeleine Fourcade avait trente ans quand elle participa, dès 1940, à la création de l'organisation de résistance qui allait devenir l'« Alliance ». Elle restera à la tête du réseau jusqu'à la fin des hostilités.

1. Escadrille : groupe d'avions de combat
2. U-Boot : sous-marin allemand
3. Roi du Royaume-Uni

Source : mémoires de Marie-Madeleine Fourcade, *L'Arche de Noé, réseau « Alliance » 1940-1945*, édition Plon, 1998

#### Document 2. Résistant parisien collant un tract durant l'occupation allemande entre 1941 et 1944.



« Chasser le boche » = chasser l'Allemand.

Source : captures d'écran du documentaire « Nous étions des combattants », 2017

### QUESTIONS :

#### Document 1 :

1. Pour quelle raison les Allemands et la Gestapo ont-ils appelé ce réseau de résistance « l'Arche de Noé » ? (3 points)
2. Qui est à la tête de ce réseau de résistance ? (2 points)
3. Relevez 3 renseignements essentiels qui ont aidé les Alliés durant ce conflit mondial. (3 points)

#### Document 2 :

4. Quel est le moyen de lutte utilisé par ce résistant ? (2 points)
5. Expliquez le message délivré ainsi que le contexte historique. (4 points)

#### Documents 1 et 2 :

6. En vous appuyant sur vos réponses et sur vos connaissances, présentez les différentes actions menées par les résistants français pendant la période de l'occupation allemande. (6 points)

## EXERCICE 2. MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPÈRES (20 POINTS)

Géographie – Sous-thème : les espaces productifs et leurs évolutions

### 1. Développement construit (13 points)

Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur le travail fait en classe (carte mentale), décrivez un espace productif de Nouvelle-Calédonie.

### 2. Connaître les principaux repères en France



1. Localisez et nommez sur le fond de carte :

- Une métropole de rang mondial (1pt)
- Une mer et un océan (1pt)
- Deux fleuves (1pt)
- Deux pays frontaliers (1pt)

2. Localisez et nommez sur la carte, **avec un figuré** de votre choix :

\_\_\_\_\_ : un massif montagneux (1pt)

\_\_\_\_\_ : un grand port français (1pt)

\_\_\_\_\_ : un espace très attractif pour le tourisme balnéaire (1pt)

## EXERCICE 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points).

Situation pratique : Respecter autrui.

### Document 1 : un exemple d'action menée par une association

27 octobre 2014. En début de semaine, Gilles Ducoudré, président de l'association « Engagement Citoyen » (EC) a adressé un courrier à M. X, directeur d'une société de transport en commun afin d'obtenir de lui des réponses claires quant aux raisons qui empêchent l'utilisation des transports publics de la ville aux personnes handicapées. Les difficultés sont telles que la plupart des personnes en fauteuil roulant de notre ville restent chez elles. Pourtant, des stations sont adaptées et le réseau de 18 bus équipés pourrait leur permettre de nombreux déplacements... Les raisons invoquées pour justifier le refus des chauffeurs de les prendre en charge sont toutes plus fausses les unes que les autres... L'association EC ne baisse pas les bras et continuera à travailler pour que les droits des personnes handicapées soient respectés dans notre ville.

Source : D'après <http://www.montargois.fr/index.php/transport - Octobre 2014>



Document 2 :  
affiche de  
l'Association  
des Paralysés  
de France

QUESTIONS :

Document 1

1. Pour quelle raison G. Ducoudré adresse-t-il un courrier à la société de transport en commun ?

Document 2

2. Quels sont les éléments qui permettent de faire le lien avec la République française ?

3. Expliquez le message de l'affiche.

Documents 1 et 2

4. Montrez que l'association EC et l'Association des Paralysés de France défendent les mêmes valeurs républicaines : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.